

prospérité, prospérité dont profite, d'ailleurs, indirectement toute la population du pays.

Mais nous avons l'occasion, avec l'augmentation du capital de la Société du crédit agricole, de provoquer, par une publicité appropriée, une augmentation sensible des demandes de prêts émanant de l'Est.

Nos cultivateurs ne demandent pas un traitement de faveur, mais ils aimeraient se sentir des citoyens de premier ordre au sein de la Confédération.

Ils ont droit à une juste part du budget national, et c'est ce que je revendique pour eux.

L'agriculture, dans l'Est du Canada, a sûrement perdu, depuis quelques années, un peu de son importance relative, en raison d'un développement industriel intense, mais elle demeure tout de même encore la pierre angulaire de notre édifice économique et mérite certainement assez de considération de la part du gouvernement pour qu'il nomme un ministre de l'Agriculture pour l'Est du pays.

(Traduction)

M. Mather: Dans la circonscription que je représente se trouvent de nombreuses fermes et de nombreux types d'exploitation agricole. Outre les fermes spécialisées dans la culture des fruits, il y a celles qui s'occupent de la production des légumes, de l'élevage de la volaille et des produits laitiers. A propos de ces dernières, et en leur nom, j'ai été heureux hier d'entendre le gouvernement louer les vaches du Canada. C'était à propos du problème que posent les retombées de strontium. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit que les vaches et le lait avaient été mentionnés à propos des essais sur le strontium, mais que cela ne devait pas être considéré comme une preuve que le lait est particulièrement sujet à être atteint par le strontium. Il se trouve que c'est l'un des liquides choisis par les spécialistes lorsqu'ils étudient les retombées de strontium. A mon avis, il aurait été plus opportun de choisir un autre liquide à ce propos, peut-être la bière, le whisky ou la vodka. Néanmoins, comme je le disais, j'ai été heureux d'entendre le gouvernement louer nos vaches.

Le fait est que la vache canadienne représente une valeur morale et spirituelle tout autant que matérielle au sein de notre économie. Dans ma circonscription, comme c'est le cas probablement dans d'autres circonscriptions du Canada, c'est la vache qui ramène ou garde le cultivateur chez lui vers la fin de l'après-midi. Le cultivateur doit être chez lui parce qu'il doit traire ses vaches. Ces mêmes vaches font qu'il se couche plus tôt le soir, contrairement à ces administrateurs urbains qui, me dit-on, fréquentent

[M. Drouin.]

souvent les clubs de nuit et autres établissements du genre jusque tard dans la nuit. Le cultivateur se couche tôt parce qu'il sait qu'il doit se lever tôt le matin pour traire ses vaches. Par conséquent, dans ma circonscription du moins, c'est la vache qui garde le cultivateur canadien dans le droit chemin.

Qu'il me soit permis de dire en passant que ce ne serait pas une mauvaise idée d'avoir quelques vaches sur la colline du Parlement. A ce propos, j'estime qu'un trop grand nombre parmi les cultivateurs de mon comté ne...

M. Chatterton: Le député permet-il que je lui pose une question?

M. Mather: Oui.

M. Chatterton: Le député veut-il laisser entendre que les cultivateurs qui n'ont pas de vaches ne sont pas dans la bonne voie?

M. Mather: Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Cependant, je soutiens que s'ils avaient des vaches, bien des cultivateurs s'en trouveraient mieux.

Pour ce qui est de la mesure à l'étude, je tiens à dire que notre groupe, tout en l'appuyant pour ce qu'elle est, ne craignons pas moins qu'elle contribue peu à résoudre les problèmes des cultivateurs, du moins dans ma région. Chez nous, trop de cultivateurs doivent verser des prix excessivement élevés pour la provende, l'engrais et tout ce qu'il faut pour l'agriculture. Le prix de la provende a augmenté de \$20 la tonne en un an. Par ailleurs, les marchés sont instables et incertains. Quand les cultivateurs ont une bonne récolte, ils ne savent où ni à quel prix ils pourront la vendre. En Colombie-Britannique, les produits agricoles des États-Unis viennent concurrencer nos propres produits sur nos marchés en grandes quantités, à des prix inférieurs, semble-t-il, mais, monsieur le président, ces bas prix ne profitent pas aux consommateurs. Simultanément, la modicité des prix américains des produits de la ferme empêche les cultivateurs de la Colombie-Britannique d'obtenir davantage pour leurs produits. Le cultivateur vend ses carottes de la Colombie-Britannique, par exemple, 2c. la livre, tandis que celles de la Californie se vendent 15c. la livre. C'est un écart de prix considérable. La diminution de la population agricole en est le résultat direct. Selon le Bureau fédéral de la statistique, en 1961, la population agricole de la Colombie-Britannique s'élevait à 77,540 personnes, tandis qu'en 1951 elle était de 109,919. Le gros de cette perte s'est produit dans la vallée inférieure du Fraser. Il faut aussi d'autres lois et de meilleures lois pour les cultivateurs; il faut, notamment, faire respecter la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et la loi sur la taxation des profits excédentaires. Nous avons aussi besoin de prix minimums assurés pour les produits de